

Contribuer au financement de la décarbonation de l'industrie cimentière est un investissement très rentable pour l'État!

Le Président de la République a présenté ce lundi sa vision de « l'écologie à la française ». Le secteur de l'industrie cimentière partage les enjeux, l'ambition et la nécessité d'une planification pluriannuelle pour atteindre les objectifs climatiques et défendre la compétitivité des filières industrielles. Les acteurs sont prêts à engager des investissements massifs pour se décarboner et préserver leur compétitivité face aux importations de ciment décarbonés à bas coût. Mais la pleine réussite de leur plan d'action pour viser la neutralité carbone en 2050 dépend des pouvoirs publics. Or le soutien de l'État reste encore flou. En misant sur la décarbonation de l'industrie cimentière, l'État s'assurera pourtant des recettes évaluées à 9 milliards d'euros à l'horizon 2050.

Alors que l'Europe déploie sa politique de tarification du carbone, un rapport de force déséquilibré pourrait s'installer avec les ciments décarbonés non européens

Sans un soutien clair du gouvernement, la filière française du ciment pourrait bientôt se trouver en perte totale de compétitivité face à des importations de ciments décarbonés à bas coût.

L'Europe met en place le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF), qui implique la fin des quotas gratuits pour les secteurs les plus émetteurs en carbone. Le coût de production du ciment européen va mathématiquement se renchérir, soit en raison du coût du carbone, soit en raison des investissements liés à la décarbonation. D'autres pays, comme les États-Unis avec son plan IRA et la Chine avec sa politique de transition écologique, ont choisi de largement subventionner leurs industries, tout en sécurisant pour elles un accès à une énergie décarbonée à des prix avantageux.

Bruno Pillon, président de France Ciment: « Dans la course aux investissements qui s'engage actuellement, il est urgent que se mettent en place les plans de soutien aux différents projets de décarbonation et que le secteur puisse accéder à une électricité décarbonée, à un tarif compétitif. Les technologies de captage de CO₂ impliquent une demande forte en électricité. Sans une maîtrise des coûts de l'énergie, le déséquilibre concurrentiel qui s'installe aujourd'hui entre les ciments européens et non européens pourrait dramatiquement s'accentuer. La souveraineté de l'industrie française des matériaux de construction se joue aujourd'hui. »

Soutenir le développement d'une industrie française durable, un investissement très rentable pour les pouvoirs publics

En confirmant son soutien financier au secteur, l'Etat devrait opérer un investissement rentable et stratégique.

Selon les estimations faites par France Ciment à partir de la feuille de route de décarbonation présentée au printemps dernier, les recettes de l'État liées au marché ETS et à la fin des quotas gratuits seraient pour le seul périmètre du ciment de 2,9 milliards d'euros en 2034, pour atteindre 9 milliards d'euros en cumulé à horizon 2050. Un montant 2 à 3 fois supérieur à celui de l'investissement nécessaire à la décarbonation du secteur.

Bruno Pillon, président de France Ciment: « La filière française du ciment est pleinement investie pour accélérer sa décarbonation. Nécessaire, urgente, cette transition s'inscrit dans le sens de l'histoire pour lutter contre le réchauffement de la planète tout en permettant aux générations futures de pouvoir se loger, se déplacer, de manière durable et responsable. Soutenir notre modèle de décarbonation permettra à l'État de s'assurer des recettes importantes, tout en défendant la souveraineté industrielle et le développement de compétences dans des technologies de décarbonation stratégiques. »

Alors qu'elle s'apprête à engager des investissements inédits pour se décarboner, la filière française du ciment appelle le gouvernement à un soutien financier massif pour défendre sa souveraineté industrielle et permettre le développement des solutions pour capter, stocker et valoriser le carbone

France Ciment présentait au printemps sa feuille de route stratégique de décarbonation 2023-2050. Un scénario adossé à un plan d'investissement de plus de 5 milliards d'euros pour développer des ciments bas carbone et capter/stocker/valoriser le carbone inhérent aux process industriels. Le secteur attend une réponse urgente du gouvernement sur 3 enjeux : financement, cadre règlementaire, et accès à une électricité décarbonée et compétitive et appelle au développement de solutions de financement innovantes adaptées à cette nouvelle donne.

À propos de FRANCE CIMENT

FRANCE CIMENT est l'organisation professionnelle regroupant les industriels producteurs de clinker et de liants hydrauliques : ciments, chaux hydrauliques et liants routiers. Présentes en France au travers d'une quarantaine de sites industriels, les entreprises regroupées au sein de FRANCE CIMENT emploient près de 4 500 personnes et génèrent un chiffre d'affaires annuel de 2,4 milliards d'euros. L'industrie cimentière française regroupe cinq sociétés productrices de ciment : Heidelberg Materials, Imerys SA (Imerys Group), Lafarge France (Membre du groupe Holcim), Egiom (CRH Company) et Vicat.

www.france-ciment.fr

CONTACTS PRESSE – Agence CorioLink

Urielle Dutartre - 06 62 82 71 62 - urielle.dutartre@coriolink.com

Océane Vilminot – 07 84 90 83 16 – oceane.vilminot@coriolink.com